

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 juin 2009

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

### Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Bernard GIRAUD - Francis GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Jocelyn ZEITOUN - Karim ZERIBI.

### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par François-Noël BERNARDI - Jean-luc BENNAHMIAIS représenté par Christophe MADROLLE - Roland BLUM représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-Louis BONAN représenté par Gérard CHENOZ - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Valérie BOYER représentée par Claude DAUMERGUE - Xavier CACHARD représenté par Pierre DJIANE - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DIARD représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - Jean-Claude GAUDIN représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Samia GHALI représentée par Patrick MENNUCCI - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUK représenté par Henri RUGGERI - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Christophe LOPEZ représenté par Jacqueline DURANDO - Robert MALATESTA représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Renaud MUSELIER représenté par Maxime TOMMASINI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Pierre PENE représenté par Jean MONTAGNAC - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - Guy TEISSIER représenté par Lionel ROYER PERREAUT.

### Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Miloud BOUALEM - Jean-Pierre GIORGI - Albert LAPEYRE.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

#### **REX 002-1436/09/CC**

### **■ Participation de Marseille Provence Métropole au Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes du 16 au 19 mars 2010 - Approbation d'une convention. DDEAIAG 09/3216/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Marché International des Professionnels de l'Immobilier se tient au Palais des festivals à Cannes du 16 au 19 Mars 2010.

Cette manifestation annuelle a rassemblé, en 2009, près de 18 000 participants venus de 80 pays, ainsi que toutes les grandes métropoles européennes. Malgré un contexte de crise économique et financière, ce salon est resté un rendez-vous très attendu de l'offre et de la demande internationales dans tous les secteurs de l'immobilier. Cet événement, qui est une vitrine exceptionnelle pour le rayonnement du territoire de la Communauté urbaine, permet en quatre jours de rencontrer les acteurs et les décideurs du monde de l'immobilier d'entreprise.

Dans le contexte d'une concurrence vive entre les territoires, la participation à ce type de manifestation permettant de valoriser l'attractivité économique de la Communauté urbaine et de son opération phare Euroméditerranée, auprès d'investisseurs et d'utilisateurs internationaux, est particulièrement pertinente.

En 2010, la Communauté urbaine et l'Établissement Public Euroméditerranée, au vu des résultats obtenus en dix années de présence à ce salon, souhaitent donc renouveler leur présence commune au MIPIM. Ce partenariat s'inscrit dans le souci de lisibilité de l'offre et de la synergie des moyens de promotion économique de Marseille Provence Métropole et d'Euroméditerranée. Une convention spécifique détaille les obligations respectives de chacune des deux parties.

Les dernières participations au MIPIM ont permis notamment de présenter les grandes opérations d'aménagement (Cité de la Méditerranée, La Joliette), à la recherche d'investisseurs et d'utilisateurs. 300 000 m<sup>2</sup> de bureaux neufs ont été ainsi réalisés depuis 2001, avec des investisseurs tels que AXA Reim, Oppenheim, DIFA, Catalyst Capital, ING, ... Leur occupation est d'ores et déjà effective par des sociétés telles que BNP Paribas, Société Générale, Cetelem, Télécom Italia, UBIFrance, Sodexo, Compass Group, Institut de Recherche pour le Développement, ...

Il est d'autant plus important de capitaliser sur les réalisations de ces dernières années que l'extension du périmètre de l'opération d'intérêt national dynamise encore les perspectives de développement avec l'objectif de créer 500 000m<sup>2</sup> de bureaux et d'activités d'ici 2012.

Le stand est également l'occasion de valoriser l'ensemble des atouts économiques de Marseille Provence Métropole et notamment de présenter les projets d'aménagement du Nord-Ouest de la Communauté urbaine (Parcs des Florides, des Aiguilles et d'Empallières) et de La Ciotat (Athélia V, Site des calanques), l'offre foncière et immobilière du Technopôle de Château-Gombert ainsi que du Parc Scientifique et Technologique de Luminy.

La Communauté urbaine prendra en charge la réalisation et l'animation du stand pour un montant maximum de 80 000 euros, ainsi que les accréditations pour son personnel et ses représentants.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de participer à cette manifestation internationale de promotion économique du secteur immobilier ;

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, pour un montant de 80 000 euros, au Marché International des Professionnels de l'Immobilier, à Cannes, du 16 au 19 Mars 2010.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée entre Marseille Provence Métropole et l'Etablissement Public Euroméditerranée fixant les obligations réciproques de chaque partie pour leur participation commune à ce salon.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa,  
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Relations extérieures

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI